



Le Centre Communal d'Action Sociale sur le terrain de la solidarité



- PLU** : l'avenir de la commune se prépare aujourd'hui
- Services techniques** : réaménagement global du bâtiment
- Recensement** : combien sommes-nous ?

ARRÊT *sur images*

les événements du trimestre

1

21 novembre

Muriel Bernard-Guelle, conseillère municipale déléguée à l'environnement dévoile le palmarès du second Prix de la commune pour le fleurissement qui met à l'honneur cinq familles parmi les vingt-trois participantes.

Catégorie «Maisons fleuries» :

1^{er} prix : Nicolas Marjanovic des Bauches ; 2^e prix : M. et Mme Roux Pascal des jardins de Noyarey 3^e prix : M. et Mme Chaix Félicia habitants des Bauches ;

Catégorie «Balcons fleuris» : le prix est attribué à M. et Mme Duchatel, habitants de la rue du 19 mars 62 ;

Catégorie «Fermes fleuries» : le prix revient à M. et Mme Messori Edmond, habitants de l'avenue Saint Jean.

Tous les participants sont récompensés avec une composition florale et des bons d'achat à valoir sur le marché Floréart programmé le 22 avril prochain.

2

4 décembre

Le repas de Noël des anciens offert par la municipalité rassemble une soixantaine de convives salle Grand Veymont. L'après-midi, des membres de la Compagnie d'art lyrique de Grenoble font chanter toute la salle sur des grands airs d'opérette.

3

11 décembre

Avec une quinzaine d'exposants, le marché de Noël fait le plaisir des petits et des grands. Au moment de l'apéritif offert par la municipalité, Denis Roux et Annie Henry, présidente du Comité des fêtes, accueillent le député Michel Destot et le conseiller général Yannick Belle.

4

10 janvier

De très nombreux Nucérétiens participent à la soirée de présentation des vœux à la population organisée par la municipalité au cours de laquelle le maire fait le point sur les projets de l'année.



1



2



3



4



Sommaire

dossier 4-5



Le CCAS
Sur le terrain de la solidarité

la commune 6-10
au quotidien

patrimoine 11
local

du côté 12-14
des associations

infos 15
pratiques

l'agenda 16
des manifestations

Noyarey
actu

n°10 JANVIER 2012



Bulletin trimestriel d'information de la commune de Noyarey
Mairie, 75 rue du Maupas 38360 Noyarey
Tél. : 04 76 53 82 01 - Fax : 04 76 53 89 97
Courriel : accueil@mairie-noyarey.com - www.mairie-noyarey.com

Directeur de la publication : Denis Roux - Rédacteur en chef : Didier Custot
Ont collaboré à ce numéro : Josiane Brun, les associations de la commune
Crédit photos : Commune, Christian Morel, Fotolia, DR
Comité de relecture : Annick Chevallet, Sophie Dupisson, Marie-Agnès Suchel
Maquette et mise en pages : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales par l'Imprimerie des Eaux
Claires, Echirolles. Dépôt légal à parution.

ÉDITO



En ce début d'année, je voudrais tout d'abord vous adresser, au nom de la municipalité, mes vœux de bonheur les plus sincères pour vous et vos proches.

2012 sera une année importante pour notre commune avec l'aboutissement de projets phares. Ainsi, le Plan local d'urbanisme, que nous souhaitons ambitieux et exemplaire, sera opérationnel dans quelques mois, après les dernières étapes clés. L'avant-projet présenté au conseil municipal de février sera mis en débat avec les habitants avant l'été, dans le cadre d'une enquête publique. Je souhaite que vous soyez nombreux à apporter votre contribution pour enrichir ce projet déterminant pour le devenir de notre commune qui devrait être arrêté à la fin de l'automne.

En parallèle, mon équipe et moi sommes actuellement mobilisés par la préparation du budget communal qui sera voté en mars. Cette année, nous nous engageons à ne pas augmenter les impôts et à stabiliser nos dépenses tout en continuant à investir avec un recours à l'emprunt limité. Avec le souci que chaque euro dépensé soit un euro utile pour la mise en œuvre de nos missions et services de proximité. Le plus gros investissement de l'année sera d'ailleurs consacré au réaménagement du bâtiment des services techniques. Cette démarche entreprise pour améliorer les conditions de travail des agents nous permettra également d'avoir un équipement répondant aux normes, et surtout mieux intégré dans le quartier. Cette réalisation vous sera présentée dans quelques semaines dans le cadre d'une réunion publique.

Alors que l'année sera également marquée par le lancement du réaménagement du carrefour de la rue Léon Porte avec la départementale qui va permettre d'apaiser la circulation tout en sécurisant les déplacements de tous les usagers, j'ai le plaisir de vous annoncer que nous venons d'obtenir le feu vert du Préfet pour interdire la circulation des poids lourds dans la traversée de notre village. Je veux partager avec vous la satisfaction de voir enfin aboutir cette démarche entamée depuis plusieurs années. Elle répond à des enjeux forts : améliorer notre sécurité et plus globalement notre qualité de vie.

Enfin dans ce numéro, nous donnons un coup de projecteur sur les actions conduites par le CCAS. Des actions discrètes qui constituent pourtant au quotidien un véritable soutien aux personnes âgées, en particulier à celles qui ont choisi de rester chez elles. Ces actions participent également au maintien du lien social tout en attestant aux plus anciens la solidarité de toute une collectivité. D'ailleurs, c'est ce même engagement qui motive notre décision de créer prochainement un service communal de transport à la demande destiné aux personnes âgées. Et de développer ainsi un peu plus de solidarité pour permettre à tous de mieux vivre à Noyarey.

- ▶ **PLU : Pour un développement maîtrisé de la commune**
- ▶ **Réaménagement du bâtiment des Services techniques**
- ▶ **Une commune sans poids lourds !**
- ▶ **Prendre soin de nos aînés**

Denis Roux



Le Centre Communal d'Action Sociale

Sur le terrain de la solidarité

Prendre soin des uns et des autres. L'accompagnement des personnes fragilisées par la vieillesse ou les accidents de la vie est au centre des actions conduites par le centre communal d'action sociale. Avec un leitmotiv : développer des services diversifiés pour leur rendre la vie plus douce.



Le repas de Noël

Du repas de Noël pour les anciens, manifestation phare organisée chaque année au mois de décembre, au portage des repas, les actions du CCAS recouvrent des situations très diverses. «Les personnes âgées occupent bien sûr une place importante parmi les actions que nous avons mises en place dans la commune» précise Béatrice Balmet, adjointe chargée des affaires sociales. Ainsi, si le portage quotidien des repas au domicile d'une quinzaine de personnes, assuré par le personnel communal, est l'action la plus «visible», il va bien au-delà du simple service de proximité, pratique pour les personnes qui ne sont plus en mesure de faire des courses et de préparer un repas complet. L'agent communal est parfois la seule personne que la personne âgée voit dans la journée. «Un lien se tisse au fil des jours» souligne encore Béatrice Balmet. «En outre, ce service permet de faire une veille sanitaire, c'est-à-dire de suivre l'état de certaines per-

sonnes, et d'alerter les familles et les services compétents quand c'est nécessaire». Ce suivi est généralisé l'été, en période de fortes chaleurs, à travers un recensement des personnes organisé en lien avec les services de la Préfecture.

Prendre soin de nos aînés

Le CCAS assure également le relais pour la mise en place des aides à domicile ou des auxiliaires de vie assurées par l'ADPA ou l'ADMR, deux associations agréées par le Conseil général. Dix huit personnes en perte d'autonomie bénéficient actuellement de ces services, essentiels pour la qualité du maintien à domicile des personnes âgées. «A l'entrée en maison de retraite, les personnes âgées préfèrent souvent rester le plus longtemps possible chez elles» souligne Béatrice Balmet. «C'est une démarche que nous voulons accompagner afin que cela se déroule

dans les meilleures conditions possibles. C'est d'ailleurs également ce qui motive notre projet de «logements seniors» dans le parc des Biches, des logements équipés pour répondre le mieux possible aux besoins de la personne vieillissante mais encore indépendante.»

L'accompagnement des personnes âgées déployé par le CCAS passe également par la gestion du dossier d'obtention de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) allouée par le Département ou celui de la Téléalarme qui permet à la personne d'être reliée en permanence à un centre de secours via un émetteur.

Le CCAS qui a pour principale vocation d'informer, de conseiller et d'orienter les personnes selon leur besoin auprès des structures compétentes, coordonne également les dossiers Cotorep dont bénéficient les personnes handicapées et l'aide sociale pour les Nucérétains pris en charge à l'Ehpad dont les ressources sont insuffisantes. Le centre communal d'action sociale est d'ailleurs en lien régulier avec la résidence Les Vergers dans le cadre de rencontres organisées avec les CCAS des six



Muriel Bernard-Guelle (à droite) pendant la distribution des colis de Noël.



Lors d'une livraison de repas, le maire et Béatrice Balmet rendent visite aux personnes âgées.

Les membres du CCAS

Le CCAS présidé par le maire est composé de 14 membres :

- ▶ Les élus municipaux : Béatrice Balmet, Muriel Bernard-Guelle, Jean-Marie Camacho, Annick Chevallet, Gisèle Frier, Denis Roux, Antoine Scarnato, Elizabeth Vezzu.
- ▶ Les non-élus issus de la société civile : Mireille Barbe, René Carrel, Béatrice Charpentier, Nadine Faure, Nicole Moro, Solange Ruel.

communes de la rive gauche du Drac, pour gérer là encore, les situations d'urgence, en particulier l'admission de personnes qui à la suite d'une hospitalisation ne peuvent pas rentrer chez elles et retrouver une vie normale.

Des aides d'urgence

Bien que Noyarey soit relativement à l'abri de problèmes sociaux lourds qui peuvent se rencontrer dans des communes plus urbaines ou des quartiers sensibles, la commune subit tous les bouleversements socio-économiques qui sont autant de situations qui fragilisent certains de ses habitants. Au-delà des affres de la vieillesse, le divorce, le chômage, la maladie peuvent entraîner des familles ou des personnes seules, dans des situations très critiques qui nécessitent des réponses d'urgence. «*C'est encore plus vrai depuis quelques années avec la crise*» déclare Béatrice Balmet : «*En 2011, les demandes de bons alimentaires (de 30 à 60 € en fonction de la taille de la famille) ont augmenté ; nous sommes intervenus auprès dix familles alors qu'auparavant, nous mettions en œuvre cette aide pour deux ou trois familles par an. Et en ce début d'année, nous avons déjà des demandes à traiter. Ce sont souvent des familles monoparentales, des femmes seules avec un ou plusieurs enfants, qui font appel au CCAS via la mairie.*» Ces aides ponctuelles, destinées aux personnes en grandes difficultés financières passagères peuvent aussi prendre la forme d'aide au paiement de factures d'électricité, d'eau, ou pour régler le loyer.



Aider les aidants familiaux

Comment mieux accompagner un proche âgé ? Un cycle de 5 ateliers thématiques est organisé dans les communes de la rive gauche du Drac avec les services départementaux depuis cet automne pour soutenir les personnes qui prennent en charge leurs parents âgés. Le premier s'est déroulé à Noyarey, sur le thème «*Petits massages et bien-être*». Le quatrième sera également organisé dans la commune le 27 février prochain à l'Ehpad. Il aura pour thème les «*Solutions de répit : accueil de jour, accueil temporaire*» et sera animé par Madame Blondel, psychologue de l'établissement. Un bilan est prévu en avril. Pour y participer, il est nécessaire de s'inscrire en mairie.

Mais ce genre de soutien est toujours accordé après examen de l'assistante sociale du secteur (centre social de Sassenage) car l'objectif est bien sûr d'analyser la situation en permettant à la personne de trouver des solutions pour retrouver des marges de manœuvre. La commune dispose aussi de trois logements d'urgence ; deux sont actuellement occupés, le troisième bientôt rénové sera remis aux normes avant d'être attribué à des personnes dans le besoin.

Le CCAS est aussi amené à solliciter des institutions publiques et privées à caractère social pour soutenir des personnes en grande précarité, ayant des difficultés psychologiques ou encore sous tutelle. Des actions particulières qui nécessitent beaucoup de démarches avant d'aboutir. Mais comme dans toutes les actions engagées par le CCAS, c'est la dignité de la personne qui est recherchée. ■

Réception pour la Fête des mères.

2 questions à

Béatrice Balmet,
Adjointe aux affaires sociales



Quelles sont les principales actions développées par le CCAS ?

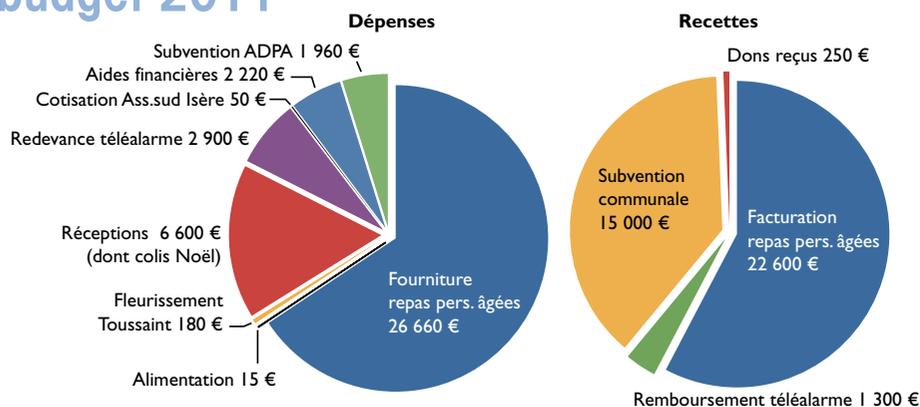
Nous travaillons beaucoup pour les personnes âgées qui sont nombreuses dans la commune. L'allongement de la vie, la perte d'autonomie et la solitude nécessitent des moyens adaptés pour permettre un maintien à domicile satisfaisant et pour les accompagner au quotidien. Notre commune, à taille humaine, nous permet aussi d'avoir des contacts réguliers avec chacun d'eux et de renforcer ainsi le lien social.

Quelles sont les manifestations que vous organisez ?

Au mois de mai, nous mettons à l'honneur les mamans de l'année et en décembre nous organisons un grand repas pour célébrer Noël avec les personnes de plus de 70 ans. C'est vraiment un formidable moment d'échanges et de convivialité qui permet à chacun de se retrouver. Cette année, 50 personnes ont ainsi partagé le repas et 17 les ont rejoints au moment du dessert. Pour les personnes qui ne peuvent pas participer à cette journée ou à la distribution du colis, nous organisons avec les membres du CCAS sa livraison à domicile. Un moment riche en émotion et toujours très apprécié. Cette visite permet aussi de rompre l'isolement de certains.



Le budget 2011



Combien sommes-nous ?

Plus ou moins de 2 309, nombre d'habitants arrêté en 2007, date du dernier recensement ? Comme toutes les communes de moins de 10 000 habitants qui font l'objet d'une collecte tous les cinq ans, Noyarey est donc recensé en 2012. La campagne est programmée du 19 janvier au 18 février. Pour ce faire, la commune a recruté quatre agents, d'ailleurs tous habitants de la commune, pour couvrir les quatre secteurs délimités avec l'Insee. La collecte se déroule en deux temps : l'agent se rendra d'abord à votre domicile afin de vous remettre une feuille concernant le logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant dans le logement ainsi qu'une notice d'information. Après avoir rempli les documents, vous devrez les remettre à l'agent recenseur ou les adresser à la mairie ou encore à l'Insee avant le 18 février.

Les quelques minutes que vous prendrez pour répondre aux questionnaires sont importantes et participeront à la qualité du recensement, utile dans de nombreux domaines, notamment pour adapter la construction de logements ou les infrastructures aux besoins de la population. Si la contribution au recensement est un acte civique, c'est aussi une obligation au regard de la loi. Il est nécessaire de rappeler que

toutes vos réponses, transmises à l'Insee, resteront confidentielles et ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal. Enfin, sachez que les agents seront munis d'une carte professionnelle qui vous permettra de les identifier. Ils sont également à votre disposition pour vous accompagner si vous avez des problèmes pour remplir les documents.

Alors réservez-leur le meilleur accueil ! ■

Les agents recenseurs



Catherine Planche
district 1
(Centre bourg)



Amandine Sellier
district 2
(Coteaux Av. St Jean)



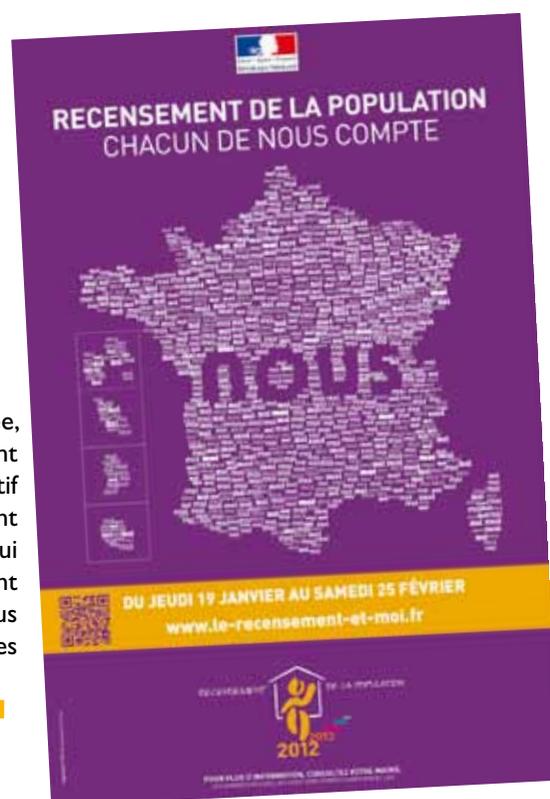
Yves Traversaz
district 3
(Secteur de la plaine)



Laure Chapelle
district 4
(Ezy)

Deux sites internet pour en savoir plus :
www.le-recensement-et-moi.fr et www.insee.fr

Vous pouvez également contacter Sarah Esclanguin, coordinatrice du recensement en mairie : 04 76 53 82 01.



Une nouvelle station de refoulement

D'importants travaux sont entrepris par les services de la régie assainissement depuis le 9 janvier sur la station de refoulement des eaux usées située en face du club house du club de tennis, dans le petit bâtiment blanc. Cette station, trop vétuste pour être réhabilitée et surtout sous-dimensionnée notamment lorsqu'il pleut, va être entièrement reconstruite à quelques mètres, en face. Le chantier est important puisqu'il nécessite la réalisation d'une fosse de 8 mètres de long, de 3 mètres de large et d'une profondeur de 6 mètres destinée à accueillir une structure en béton préfabriqué.

Cette fosse qui accueille les eaux usées de Noyarey (sauf secteur de Pra-Paris) et de Veurey, soit environ de 3 500 habitants, sera dotée de trois pompes dont une de



secours, installées en cale sèche afin d'être plus accessibles et de faciliter l'exploitation. Une amélioration notable puisque jusqu'à présent les deux pompes en service étaient immergées.

Avec ce nouvel aménagement, la collecte et l'évacuation des eaux usées vers Aquapole seront parfaitement sécurisées. Entièrement enterrée, cette nouvelle station devrait réduire très sensiblement les mauvaises odeurs inhérentes. Les travaux qui se dérouleront jusqu'au mois de mai, comprennent également la reprise des réseaux de collecte et de distribution vers le collecteur général situé sur les berges. Pendant le chantier, des emplacements de stationnement supprimés sur le secteur ont été compensés par des places de parking provisoires chemin de l'Orphelinat. ■

► Circulation

Ouf ! Les rues et chemins de Noyarey ont retrouvé un peu plus de quiétude ! La fin des travaux engagés pour la réalisation du nouveau rond-point de Veurey a mis également fin à un afflux de circulation interurbaine sur le réseau communal qui avait conduit la mairie à interdire la circulation dans le centre bourg et la plaine, en particulier chemin des Communaux, rue Abbé Cuchet et rue du Maupas. Les arrêtés provisoires pris début décembre ont été supprimés le 13 janvier.

► Travaux

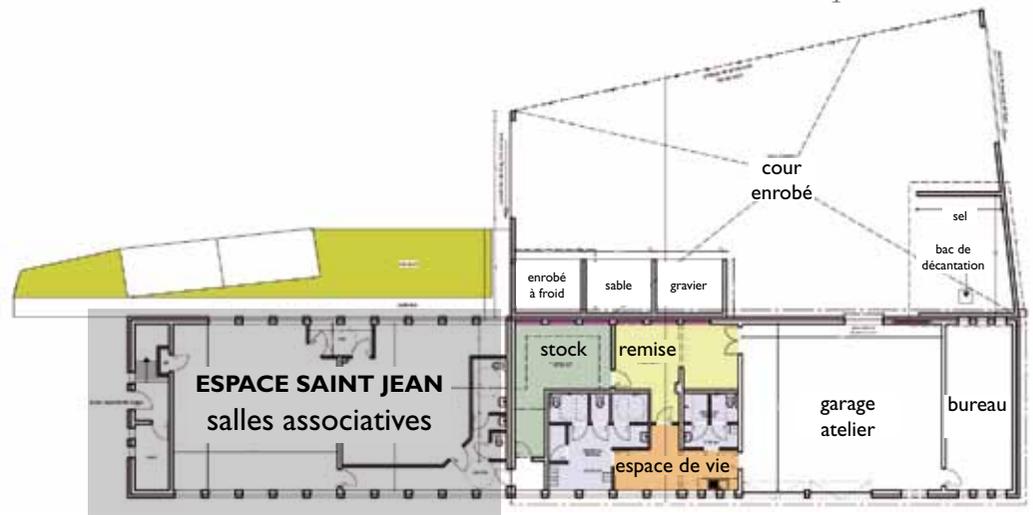
La commune a procédé en décembre au remplacement de la chaudière gaz de secours qui alimente les deux écoles en cas de défaillance de la chaufferie bois. Elle assure aussi la production d'eau chaude en intersaison. Coût de l'opération : 27 207 € dont 18 664 € pour la chaudière elle-même.

Tous les économiseurs d'eau installés sur les robinets des écoles ont été détartrés ou remplacés. Au-delà du confort d'utilisation, c'est une mesure qui participe à l'économie de la ressource naturelle que la commune souhaite généraliser dans les bâtiments publics.

► Illuminations

La campagne d'illumination de la commune s'est achevée le 12 janvier dernier. Parmi la centaine de pièces installées (94 motifs et 4 arbres décorés) dans les différents quartiers, dix motifs bleus ont été entièrement transformés. Une démarche effectuée par un CAT* pour le compte de GEG, le prestataire de la commune qui assure la pose. La commune consacre chaque année un budget de 3 000 € pour l'acquisition ou la rénovation de ces décors de rue qui sont désormais tous équipés de leds comme le prévoit la Charte communale de développement durable.

* les centres d'aide par le travail sont dédiés à l'insertion professionnelle des personnes handicapées.



SERVICES TECHNIQUES

Réaménagement total du bâtiment

Le bâtiment des services techniques va faire l'objet d'un réaménagement global. L'objectif de la municipalité est de doter ce service de moyens adaptés aux besoins en équipement et en espace nécessaires à l'accomplissement de ses différentes missions. A l'intérieur, les locaux sont agrandis grâce à la récupération d'une salle associative de plus de 40 m². L'espace gagné permet ainsi la recomposition des locaux avec la création d'une remise et d'espaces de stockage, d'un espace de vie pour les agents et des sanitaires adaptés aux normes actuelles. A l'extérieur, les garages existants seront démolis et remplacés par trois box de stockage de matériaux (enrobé, sable, gravier et sel), dont un couvert, ainsi qu'un bac de décantation couvert permettant la gestion des déchets verts de la commune. Ces espaces ainsi que la cour, clôturée, seront tous enrobés et reliés aux réseaux généraux. Enfin, le projet prévoit également d'améliorer les performances énergétiques du bâtiment avec l'isolation de la toiture et des murs par l'extérieur ainsi que le changement de toutes les menuiseries.

Avec ce bâtiment plus fonctionnel, le service va gagner en confort d'organisation. La volonté de la municipalité est aussi de transformer ce bâtiment afin qu'il s'intègre davantage dans le quartier tout en étant plus exemplaire sur le plan environnemental. Le permis de construire vient d'être signé. Les travaux devraient être lancés avant le début de l'été, après le lancement des appels d'offres et le choix des entreprises. Les travaux sont estimés à 185 000 € . ■



David Sgambato, nouveau directeur des services techniques

Dans le cadre de la réorganisation des services techniques, la commune vient de recruter un nouveau responsable qui a pris ses fonctions le 16 janvier dernier. Il s'agit de David Sgambato qui connaît bien la commune puisqu'il était jusqu'à présent responsable du réseau d'eau pour le compte de la Sergadi. Agé de 35 ans, ce professionnel qui a débuté sa carrière à Chamrousse a été également responsable des services techniques de Venon.

Le 3^e forum se prépare



La préparation du Forum animée par J-M. Camacho, conseiller délégué à la jeunesse.

C'est la liberté d'expression qui sera le thème du prochain forum des jeunes programmé le 2 juin 2012. Jeunes et élus se sont retrouvés le 5 janvier pour une première réunion de préparation au cours de laquelle ils ont abordé l'élaboration du programme. Comme l'année dernière, le forum se déroulera sur une journée qui débutera avec un tournoi de futsal. L'après-midi sera articulée autour de trois temps forts. Le premier, consacré à l'information, permettra de valoriser l'engagement des jeunes dans le monde associatif avec la présence du PIJ de Sassenage, de la Mission

Locale, ainsi que d'autres associations permettant aux jeunes d'être utiles aux autres.

La thématique du forum sera développée à travers des saynètes de théâtre interactif abordant différents sujets permettant à chacun de réagir. Les rapports à l'écran, et en particulier à Internet, aux jeux en ligne et aux réseaux sociaux feront l'objet d'ateliers-débats.

La journée se terminera de manière festive avec une scène ouverte qui accueillera des jeunes auteurs compositeurs ainsi que des danseurs. ■

La lecture à votre porte

Les amateurs de polars vont être ravis ! Ambulivres, une librairie itinérante sera désormais présente sur la commune un mercredi par mois, pendant le marché sur la place Victor Jat. Vous y trouverez une sélection de 300 policiers, romans noirs et autres thrillers qu'Annick David a dénichés dans quatre maisons d'éditions régionales. Elle propose également des livres pour les enfants. Cette habitante de la région de Vinay qui a lancé cette initiative en début d'année, était à Noyarey le 11 janvier dernier. Les prochains passages sont programmés les 8 février, 7 mars et 4 avril. ■

Site internet : <http://ambulivres.fr>



► Rentrée scolaire 2012-2013

L'inspection académique qui arbitre les ouvertures et les fermetures de classe en février oblige les mairies à anticiper les inscriptions des enfants entrant en maternelle et en CP en septembre prochain. Les inscriptions seront donc enregistrées en mairie du lundi 30 janvier au samedi 11 février 2012. Les parents devront se munir de leur livret de famille, d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

► Tournoi des 6 Nations

Avis à tous les amateurs d'ovalie, l'association Les Charpichons organise un voyage de 3 jours pour assister à l'un des matchs phare du Tournoi des 6 Nations, France-Grande Bretagne, qui se déroulera au stade de France le dimanche 11 mars à 16h. Un match événement, au cours duquel le XV de la Rose aura sûrement à cœur de faire oublier sa défaite en quart de finale devant le XV de France en Nouvelle Zélande... Le déplacement se fera en car la veille avec un retour programmé le 12 mars. Renseignements et inscription auprès d'Hervé Bernard-Guelle, le président de l'association : 06 75 47 31 14.

► Chanson française

Après le succès de son premier album, l'artiste Olivier Zanarelli sort un nouvel album «Ma buée», de douze titres qu'il a composés. Un album original, car coproduit avec des internautes sur le site www.refletdartistes.fr
Contact : ma.buee.sur.scene@gamil.fr et 06 74 14 87 58.

► Bâtiment

Professionnel du bâtiment, Giovanni Giuliano qui est à son compte depuis deux ans et demi, intervient dans tous les domaines de la rénovation : petite maçonnerie, aménagements intérieurs, cloisons et carrelages, salles de bains. Entreprise Giovanni Bâtiment, rue du Maupas. Tél. 06 88 81 44 73.



C'est ma planète

les bons gestes au quotidien

TRI : ne jetons pas n'importe quoi dans la poubelle verte !

Si le bilan est satisfaisant... il y a encore quelques marges de progression à réaliser ! Tels sont les enseignements qui ressortent du bilan de la commune en matière de tri établi par les services de la collecte de la Métro pour l'année 2011.

Certes, avec un rendement du tri de 33.4 %*, Noyarey progresse par rapport à 2009 et 2010 pour se retrouver en 4^e position parmi les 27 communes de l'agglomération. Mais ce résultat n'est que quantitatif ! Car, quand on regarde les chiffres de plus près, on constate malheureusement que plus de 43 % des déchets mis dans la poubelle verte ne sont pas valorisables et ne devraient pas y être ! Noyarey se situe à ce niveau à la 18^e place. En d'autres termes, 17 communes de l'agglomération trient mieux que Noyarey ! Pour améliorer le score de Noyarey, il suffit que chacun adopte quelques gestes simples (voir ci-contre). Pour améliorer la qualité du tri, la commune va également acquérir des bacs à opércules, destinés aux lieux recevant du public, l'espace Charles de Gaulle et la Maison des associations. Ces poubelles, munies d'un couvercle à ouverture réduite limitant les dépôts anarchiques sont très efficaces. Des poubelles pour trier le papier seront également installées à la mairie et dans les écoles. Tous les efforts seront profitables !

Enfin, n'oubliez pas les containers pour le verre et la déchèterie pour tous les déchets spécifiques : huiles, produits de ménage dangereux, piles, batteries, gravats, métaux, encombrants, déchets verts... Celle du secteur est située à Sassenage, rue du Bac. Elle est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h. ■

* Pour 1kg de déchets collectés à Noyarey, 670 g sont jetés dans la poubelle grise et 330 g dans la poubelle verte

Le tri mode d'emploi

3 types de déchets recyclables destinés à la poubelle verte

- ▶ les flacons et bouteilles plastiques ;
- ▶ les papiers, cartons, journaux et briques alimentaires ;
- ▶ les emballages métalliques (canettes, boîtes de conserves, flacons, aérosols...)

La poubelle verte, c'est en vrac et sans sac ! Ne mettez jamais vos déchets dans un sac fermé qui ne serait pas traité !

Sont interdits dans la poubelle verte :

- ▶ Les plastiques souples, (sacs, pots de yaourts ou de compotes...)
 - ▶ les barquettes en polystyrène alimentaire
- Ces déchets, non valorisables, sont donc à mettre dans la poubelle grise.



Pour en savoir plus

Si vous avez un doute sur la destination d'un produit, la Métro a mis à la disposition des habitants de l'agglomération un n° vert (gratuit) : 0 800 500 027.

Vous pouvez aussi consulter les consignes de tri sur le site internet www.lametro.fr où vous trouverez un abécédaire pratique, de «a» comme «acide» à «y» comme «yaourt», ou celui d'Eco emballages : www.ecoemballages.fr

L'avenir de la commune se prépare aujourd'hui

Dans quelques mois la commune sera dotée d'un nouveau Plan local d'urbanisme, un outil pour mieux préparer l'avenir.

Ce projet phare, présenté au conseil municipal au mois de février et à la population avant l'été, est l'aboutissement d'une réflexion globale sur le devenir de la commune et d'une vaste concertation avec les habitants. Après les différentes phases d'élaboration, longues et complexes – Diagnostique, PADD*, plan de zonage et règlement – qui ont débuté à l'automne 2009, la

communes et les services publics, tout en permettant une meilleure organisation de la vie de la commune en améliorant les liens entre les différents secteurs de la commune. Avec ce nouveau centre, appelé à accueillir à moyen terme tous les commerces de proximité, la municipalité souhaite favoriser les déplacements doux, à pied ou à vélo.

La protection des zones agricoles et des espaces naturels est le second axe fort du projet. L'objectif est de pérenniser une activité économique profondément ancrée dans la commune, mais soumise à une importante pression foncière, et de préserver le patrimoine naturel. Des démarches qui répondent d'ailleurs aux nouvelles règles d'aménagement en vigueur dans la région grenobloise. Une zone humide est ainsi classée près des berges de l'Isère, et des corridors biologiques délimités dans la plaine pour permettre le passage de la faune sauvage entre le Vercors et la Chartreuse, mais également le long des cours d'eau qui sont des réservoirs de biodiversité.

Enfin, et c'est nouveau, les spécificités de l'agriculture de montagne sont désormais pris en compte dans le zonage du PLU. Comme le réclame la loi Montagne, le tissu urbain des hauts de Noyarey est resserré sur les hameaux de Trucherelle et Ezy afin d'éviter le mitage de l'espace qui menace partout les territoires montagnards. Le troisième volet concerne l'urbanisation elle-même. Deux fois moins importantes que dans le POS, les zones de future ur-

banisation s'inscrivent dans les limites du SCOT. Un objectif suffisant pour permettre la production d'une trentaine de logements par an pendant 15 ans et le maintien de la population. Pour continuer à maîtriser son développement, la municipalité privilégiera le regroupement des constructions et la création de petits bâtiments ayant une hauteur limitée. De nouvelles règles sont établies pour les constructions qui devront être performantes sur le plan énergétique mais également prévoir un espace public ou un parc (dont 40 % en pleine terre) ainsi que des cheminements piétons.

Le dernier chapitre du projet concerne les zones d'activités économiques. Un nouvel espace d'environ 7 hectares est délimité à l'entrée nord de la commune. L'idée est de profiter de la synergie créée par le pôle économique du nord-ouest de l'agglomération (Actipole). Derrière cette zone, à l'ouest, des terrains permettront à plus long terme, l'extension de la zone actuelle. Une zone dédiée spécifiquement à la valorisation des produits de l'agriculture est également réservée le long du Ruisset, entre la départementale et le pôle sportif. ■

Le calendrier

Février : présentation du projet au conseil municipal.

Mars à Mai : examen du projet par les institutions (Etat, communes limitrophes, CGI, établissement public du SCOT, Métro, Chambre d'agriculture, Chambre du commerce...) qui émettront un avis.

Juin : enquête publique auprès de la population avec permanences d'un commissaire-enquêteur qui émettra ses conclusions à la rentrée.

Automne : amendement du projet en fonction des conclusions du commissaire-enquêteur, puis approbation du PLU par le conseil municipal et le Préfet.



municipalité entame en ce début d'année, la dernière ligne droite avant de pouvoir s'appuyer sur cette démarche prospective, déterminante pour la vie de la commune. Au-delà de la gestion des droits à construire, ce document permet en effet de tracer les perspectives d'évolution de la commune en répondant à des enjeux forts : trouver le juste équilibre entre un développement urbain maîtrisé qui permet le renouvellement de l'habitat tout en préservant des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et en protégeant les espaces naturels et les paysages. Et ce, en s'inscrivant dans une démarche de développement durable innovante.

Pour répondre à ces grandes orientations politiques, le projet est articulé autour de quatre axes. Pierre angulaire du projet, la création d'un nouveau centre-village dans le triangle de la rue du Maupas, du square Charles Ferrère et de la RD 1532, est voué à créer une nouvelle synergie entre les

L'élaboration d'un Plan local d'urbanisme est très encadrée

► La Loi Montagne : A l'instar de loi Littoral qui protège les côtes, la loi Montagne permet le développement et la préservation de cet espace remarquable et fragile.

De nombreuses jurisprudences la rendent aujourd'hui plus stricte.

► Le SCOT : le Schéma de cohérence territoriale qui remplace le Schéma Directeur est un document de planification de l'aménagement de la région grenobloise qui s'impose à tous les documents d'urbanisme locaux. Il détermine des objectifs et des prescriptions dans l'ensemble des domaines concernant l'organisation du territoire : l'habitat, les déplacements, l'environnement, l'économie, les commerces... Avec un objectif fort : économiser l'espace en limitant le développement anarchique de l'urbanisation. Celui de la région grenobloise, arrêté le 19 décembre dernier, est labellisé « Grenelle 2 » A ce titre il préconise de nouvelles organisations, dont les trames vertes et bleues (corridors biologiques).



C'est l'Eyrard qui était en cause. Ce ruisseau au régime torrentiel venu d'Ezy, a été aménagé par le passé avec des systèmes brise-chute, les radiers, qui n'empêchent pas, même de nos jours lors des gros orages, les graviers et les rochers de se déverser au pied du coteau.

C'est en 1804 que l'administration réagit aux appels répétés des différents propriétaires des fonds concernés. Pour assurer le bon écoulement du Ruisset, ils proposent soit d'éloigner son point de rencontre avec l'Eyrard, soit de faire passer l'un sous l'autre. Ce sera la solution retenue. L'ouvrage projeté est considérable. Le cahier des charges précise «qu'il sera fait au pied du torrent de l'Eyrard un canal de douze pieds d'ouverture (...) non compris les murs de soutien. Le canal sera creusé jusqu'au niveau des eaux du Ruisset. Il sera fait sur le milieu du canal une voûte à chaux et sable sur une étendue de 54 pieds. Le torrent passera sur la voûte entre deux digues qui se resserreront à la distance de quinze pieds en amont et se prolongeront de quatre toises au-delà. Les parties latérales de la voûte seront établies sur des murs bien fondés et construites à chaux et sable. Un champ d'épandage est prévu en aval du tunnel pour la retenue des graviers et rochers, avant le retour des eaux au Ruisset». Il faudra attendre 1819 pour que les travaux soient adjugés.

Ce pont, presque centenaire, est un bel ouvrage, même s'il est à peine visible dans le lotissement du Ruisset. En revanche, le champ l'est davantage... Si son empreinte dans le paysage n'est pas très forte, il continue de témoigner de la lutte ancienne des habitants de Noyarey contre les caprices de la nature, et nous rappelle que si l'on veut s'en protéger, il ne faut jamais la contrarier. ■

A la croisée des eaux

La domestication de l'eau est une préoccupation constante dans l'histoire de Noyarey. A la suite des vannes (cf notre article paru dans Noyarey actu d'avril 2011), d'autres artifices seront mis en place au cours du temps par les habitants du village. La construction des digues de la rive gauche de l'Isère commence en 1780, et durera près de 80 ans ! Les travaux sont à peine commencés qu'apparaissent déjà des imprévus qui vont perturber le cours des choses. En effet, l'édification des digues ralentit l'écoulement des eaux provenant des ruisseaux de la montagne.

Les ruisseaux qui descendent du Vercors, celui des Balmes et de la Thouvière, ceux de l'Argentier, de l'Eyrard, et de la Fontaine de Cordée, dont la commune tirait son eau potable, ont généré tous les cônes de déjection sur lesquels sont implantés les différents quartiers du village : les Glairons, le Diday, Morard, le Maupas, l'Argentier. Ils ont aussi provoqué de nombreux dégâts dans la plaine avec les matériaux qu'ils charriaient. Autrefois, une brassière de l'Isère coulant à flanc de coteau, le Ruisset, avait un courant suffisant pour les déposer au-delà. Mais l'édification de la digue a rejeté la rivière à 400 mètres de la chute, et la seule béalière qui subsiste à cet endroit n'y suffit plus.

Jusqu'à la construction des digues, les fossés (les béalières) drainant la plaine étaient en principe purgés par les riverains, à leurs frais, compensés par la vente des matériaux fertilisants qu'ils en extrayaient.

La rencontre tumultueuse de l'Eyrard et du Ruisset

Certains incidents ont d'ailleurs laissé des traces dans les archives. En juin 1797, une trentaine de personnes tentent sans succès de dégager la béalière du Ruisset avec un tronc d'arbre tiré par huit bœufs. La récolte étant proche, un fossé provisoire est creusé sur les fonds voisins d'Allard Tardy, contre des indemnités pour la perte de récoltes.

Le pont du Ruisset



Comité des fêtes *Un concert inoubliable*

Une fois de plus le Comité des fêtes a fait un carton plein le 10 décembre dernier à l'église de Noyarey avec le concert des Grenoble Gospel Singers.

Quel grand moment que la prestation de ce chœur qui a su émouvoir le public avec son énergie fantastique tout en restant fidèle à la tradition de ces chants ! Dirigée par deux mains de maître, Maëva Toffa, jeune chef de chœur formé à la chorale et Franklin Akoa Mva, l'ensemble a fait passer un grand message de paix, de joie et d'amour. Le Comité des fêtes vous donne rendez-vous pour les animations 2012, notamment celles du premier semestre :

- ▶ Samedi 24 mars à 20h, salle du Grand Veymont : reportage sur l'Afrique du Sud ;
- ▶ Samedi 12 mai à 20h, église de Noyarey : concert d'un duo violon-guitare avec un programme de musique espagnole ;
- ▶ Dimanche 10 juin, Espace Charles de Gaulle : vide-grenier
- ▶ Vendredi 13 juillet, Espace Charles de Gaulle : grand bal populaire gratuit avec



l'orchestre Cocktail Fusion et feu d'artifice. Vous pouvez dès à présent réserver auprès d'Annie Henry : 04 76 53 84 45 ou 06 30 48 82 36 ou anniehenry@free.fr ou tout autre membre du comité. Le Comité des fêtes

prépare pour l'automne un cabaret russe programmé le 20 octobre. Le groupe Troïka vous fera voyager d'Ekaterinburg à Saint Pétersbourg sur des airs russes ou tziganes. Réservation conseillée. ■

Noël chez **les P'tits Bouts**



C'est en tenant bien la main de leur maman que les enfants sont arrivés à la salle des fêtes de Veurey joliment décorée pour l'occasion. Comme chaque année, l'équipe pédagogique leur avait concocté un petit spectacle autour des signes (formation suivie par toute l'équipe et quelques

mamans). En effet, les enfants ont des choses à nous dire avant de savoir parler : pourquoi attendre pour communiquer ? Ils sont capables de s'exprimer au travers de gestes bien avant de pouvoir le faire oralement. A la plus grande joie des enfants le Père Noël est arrivé à l'issue de la représentation,

pour partager avec tous le goûter préparé par les mamans. Une matinée toute en douceur pour le plaisir de tous...

Les P'tits Bouts au marché de Noël de Noyarey

Dans la continuité du projet «Cuisines du monde», les P'tits Bouts ont cuisiné avec l'aide des parents, différents biscuits aux saveurs espagnoles (mantécaos), anglaises (scones) et italiennes. Les enfants ont aussi fait de la peinture que Deborah, stagiaire au sein de la structure, a transformée en étiquettes de Noël. Les friandises ont ensuite été vendues au marché de Noël de Noyarey, où les parents se sont relayés pour tenir le stand sous un beau soleil. Les bénéficiaires permettront d'acheter des matériels pédagogiques, des livres, des jeux...

Toute l'équipe remercie les parents qui ont participé à la fabrication d'objets pour les uns et à la tenue du stand pour les autres. ■



Les Petits Malins

Comment devenir animateur ou aide animateur aux Petits Malins ?

Les Petits Malins recrutent régulièrement des animateurs et des animatrices pour l'encadrement des enfants fréquentant l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances scolaires. Pour devenir animateur, il faut entreprendre la formation BAFA (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). L'âge requis est de 17 ans et il faut bien sûr avoir envie pendant ses loisirs de s'occuper d'enfants de 3 à 11 ans. Trois stages sont nécessaires et la formation peut se faire en un ou deux ans. Mais il est possible de travailler après le premier stage, en étant rémunéré. Nous accueillons les jeunes à partir de 16 ans

Echecs

Pour la seconde fois, le club d'échecs est intervenu durant les périodes périscolaires auprès des enfants de l'école primaire Le Mûrier. Les cours ont été animés par Jean-Pierre Viglianco, Georges Stroparo et Nicolas Marjanovic, pendant les mois d'octobre à décembre 2011, les mardis et jeudis. Les jeunes ont été assidus et très intéressés notamment par l'échiquier géant du club que nous avons pu utiliser avec les enfants. Il s'agit de l'échiquier tracé par la municipalité dans la cour de l'école.

L'apprentissage des échecs, c'est acquérir des règles fondamentales pour développer ses capacités intellectuelles, améliorer sa mémoire, son attention et sa concentration ainsi que sa capacité à résoudre des problèmes. Le jeu est aussi intéressant sur le plan du repérage dans l'espace, il valorise l'esprit d'analyse et de synthèse, le raisonnement par déduction, la logique ainsi que l'imagination et la faculté d'anticipation. Sur le plan du caractère, ce jeu favorise la volonté de réussir, la maîtrise de soi et l'esprit de décision. Sur le plan moral et social le jeu d'échecs véhicule des valeurs essentielles comme le respect d'autrui, respect des règles, travail d'équipe.

Le club a organisé le 25 janvier le Championnat départemental scolaire de l'Isère à Noyarey. ■

**Le club est ouvert le mercredi de 16h à 20h.
Tél. 04 76 53 91 08 ou 06 83 35 50 40.**



afin qu'ils découvrent le métier ; ils sont alors aide-animateurs au sein de l'équipe. Si vous avez 16 ans ou plus et êtes intéressé, venez rencontrer Paul, le directeur, qui vous expliquera les modalités de la démarche.

Soirée jeux

Les Petits Malins ont organisé leur deuxième soirée jeux en famille le 25 novembre dernier. Alors que seulement 5 familles étaient préinscrites, au final ce sont 70 personnes, enfants et parents confondus, qui ont participé à cette soirée conviviale.

L'équipe d'animation a organisé la partie ludique avec des jeux installés en fonction de l'âge. Certains jeux étaient vraiment nouveaux, prêtés par le magasin «Jeux du monde». Cela a permis de les tester et d'aider le Père Noël dans ses choix. Un concours chronométré de construction en famille avec des «Kapas» a été initié et le choix des gagnants n'a pas été facile. Un chèque cadeau de 25 € leur a été remis. Les membres du bureau des Petits Malins assuraient la partie restauration rapide. Le prochain rendez-vous sera une soirée spéciale «Loup Garou» et/ou une soirée jeux, à organiser aux beaux jours afin de profiter des joies des grillades. ■

Plaisir de Lire

L'année 2011 s'est terminée par la visite des trois classes de maternelle. Pour certains enfants qui venaient pour la première fois, ce fut une découverte. Les «instits», les mamans accompagnatrices et les bénévoles leurs ont lu les histoires et les contes qu'ils voulaient entendre. Suite à cette visite, de nouvelles familles se sont inscrites. A propos d'inscriptions, celles-ci se déroulent pendant tout le mois de janvier ; la cotisation est fixée à 10 € par famille. Cette année nous serons plus vigilants sur les retards du retour des livres. Pour ceux qui le désirent nous vous invitons à venir nous rendre visite aux heures de permanence, nous serons ravis de vous accueillir et de vous faire visiter les locaux.

Le bureau de Plaisir de lire présente à tous les Nucérétains ses meilleurs vœux de santé et de bonheur pour 2012. ■

Permanences : mercredi de 14h à 15h, jeudi de 17h à 19h, samedi de 11h à 12h.



«Au Bonheur des Dames»

Le nouveau spectacle de La Dent du Loup

La troupe de La Dent du Loup prépare son nouveau spectacle qui sera présenté à l'Espace Charles de Gaulle les vendredi et samedi 11 et 12 mai à 20h30 et le dimanche 13 mai à 17h30. Il



s'agit d'un conte moderne librement inspiré du roman d'Emile Zola, «Au Bonheur des Dames», adapté et mis en scène par Hélène Van Der Stichele, un metteur en scène de renom.

L'histoire se situe dans les années 1900, dans un Paris en pleine transformation, où les grands magasins font

leur apparition. Les bourgeoises s'y pressent, ravies de trouver un prétexte pour s'échapper du logis où la société les cloître. Certaines femmes succombent au point de s'endetter ou de devenir cleptomane. D'autres apprennent à guetter les bonnes affaires. Quant aux vendeuses, elles triment dur, mais grimpent dans l'échelle sociale.

«Le bonheur des dames», c'est l'histoire d'une jeune orpheline venue de province, qui devra affronter tous les pièges que lui réserve la grande ville pour devenir une femme accomplie. C'est aussi une histoire d'amour entre le grand patron froid et calculateur et la vertueuse petite vendeuse qui arrive de sa province. Un conte moderne dont la morale pourrait être : l'amour triomphe de l'appât du profit. A travers cette pièce, c'est tout un pan de l'histoire des femmes et de leur longue marche vers l'émancipation et l'égalité que Zola nous décrit. C'est principalement cet aspect-là du roman que nous avons à cœur de défendre dans notre adaptation. ■

Randonnées Pédestres

Depuis la rentrée, le groupe de randonnées pédestres de Noyarey a repris le chemin des montagnes, guidé par des bénévoles qui ont proposé, au fil des dimanches, diverses sorties : Les tourbières du crêt Luisard, la croix de Chamrousse, les collines de Charavines, la grotte de Mandrin, sur les traces des Chartreux... Mais le record d'affluence a été battu à la Pierre Percée avec 15 participants, par une belle journée ensoleillée.

Souhaitons pour 2012 une bonne forme de randonneur pour tous et une météo clémente le dimanche afin de continuer à redécouvrir nos belles montagnes ! ■



L'un des premiers cours enfants. Vous reconnaissez-vous ?

Gymnastique Volontaire

40 ans d'activités

2012 marque le 40^e anniversaire de la GV. Rétrospective.

Créée en 1971 par Marie-Paule Roux, toujours adhérente, la GV organise ses premiers cours dans la salle Saint Jean. Au début, seuls deux cours sont assurés par Marie-Paule et Gaby Rubbo. En 1975, démarrent les cours enfants clôturés en juin par une participation à la fête des écoles. En 1979, un cours supplémentaire est proposé avec l'ouverture du gymnase Charles de Gaulle. Suivront deux autres cours en 1982. En 1990, Gaby arrête l'animation et Anouar Zaouli assurera son remplacement jusqu'en 1994, année où Marie-Paule stoppe également. Le relais est assuré avec l'arrivée des deux Chantal (Château et Alfano). Puis, Delphine Aiello remplace Chantal en 2007. Les années 2000 voient la création de nouvelles activités : la Marche active (2008) et les séances «Pilates» (2010). Ce sont aujourd'hui dix séances par semaine que nous proposons à nos adhérents. Ceux-ci sont toujours aussi fidèles puisque nous sommes aujourd'hui 135. Depuis notre création, environ 2 000 enfants et 3 000 adultes ont participé à nos séances. Tout ceci grâce aux efforts des dirigeants qui ont succédé à Marie-Paule, à qui nous adressons tous un grand merci.

Cette année une nouvelle animatrice remplacera Delphine pour les cours des enfants et des adultes du mardi après-midi. En effet, Delphine se repose car elle prépare un(e) futur(e) adhérent(e)... C'est donc sur cette joyeuse nouvelle que le Père Noël et les enfants lui adressent leurs meilleurs vœux pour 2012. Le bureau de la GV se joint à eux pour vous transmettre à tous ses meilleurs vœux. ■

Hyoshi Sports

14^e édition du Trophée Judo Kids

Cet événement organisé le mercredi 14 décembre par le Hyoshi Sports pour les plus jeunes judokas âgés de 5 à 10 ans a rencontré un vif succès. Ce tournoi, premier de la saison, organisé avec les clubs de Sassenage et de Fontaine, permet de mettre en application les techniques apprises à l'entraînement. Pour les débutants, c'est toujours avec un peu d'appréhension qu'ils abordent le premier combat. Mais soutenus par leurs camarades plus aguerris et encouragés par leurs parents, ils réussissent à se libérer. L'après-midi s'est terminé avec l'annonce des résultats et la remise des médailles. Les jeunes arbitres du club ont officié tout l'après midi pour diriger les combats et ranger la salle en fin de journée. Nous les remercions pour leur engagement qui permet l'organisation d'un tel événement.

Les membres du comité directeur et les professeurs vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2012. ■

infos pratiques

MAIRIE

04 76 53 82 01

Courriel : accueil@mairie-noyarey.com

Site internet : www.mairie-noyarey.com

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : 8h/12h - 15h30/17h30

Mercredi : 13h30/17h30

Vendredi : 8h/12h - 13h30/16h30

Samedi : 10h/12h.

SÉCURITÉ - URGENCES

Mairie astreinte : 04 76 53 92 59

Police municipale : 06 08 54 59 93

Services techniques : 04 76 53 84 53

et 06 85 27 94 79

Gendarmerie de Sassenage : 04 76 27 42 17

Pompiers : 18

SAMU : 15

Centre anti poison : 04 72 11 69 11

Service de l'eau / La Sergadi : 04 76 33 57 35

Dépannage gaz : 04 76 49 50 51

Electricité : 08 10 33 33 38

SERVICES PUBLICS

Assistante sociale : 04 76 26 36 18

École maternelle La Coccinelle : 04 76 53 93 82

École élémentaire Le Mûrier : 04 76 53 95 71

Cantine : 04 76 53 87 10

Réservation cantine : 04 76 53 73 74

CCAS : 04 76 53 82 01

Bibliothèque : 04 76 53 91 17

La Poste : 04 76 53 95 40

La garderie des P'tits Bouts : 04 76 53 90 07

Les Petits Malins : 04 76 53 83 62

Le service jeunesse - APJNV : 04 76 53 73 74

et 06 85 05 11 03

Transport à la demande SEMITAG : 04 76 20 66 33

Quels déchets dans la poubelle verte ?

Info Tri sélectif (appel gratuit) 0800 50 00 27

Pour les problèmes de collecte 04 76 12 29 35

Déchèterie intercommunale 04 76 26 35 67

de Sassenage - Noyarey ouverte toute l'année du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h.

Permanences juridiques : Organisées en mairie sur rendez-vous : 04 76 53 82 01.

Permanences de l'architecte conseil
Gratuit, sur rendez-vous en mairie.

Permanence d'un médiateur : en mairie, les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois, sur rendez-vous.

ESPACE SANTÉ

Infirmière, M^{me} Faure : 04 76 53 81 26

Kinésithérapeute, M. Lejeune : 04 76 50 68 32

Orthophoniste, M^{me} Le Gal-Redon : 04 76 50 60 29

Orthophoniste, M^{me} Beck : 04 76 50 60 29

Ambulance Belledonne : 04 76 53 52 07

Taxi : 04 76 53 94 37

et 06 79 30 36 98

EHPAD Résidence Les Vergers 04 76 86 96 60

Cabinet dentaire : 04 76 53 92 36

Pharmacie : 04 76 53 91 15

S.O.S. Amitié : 04 76 87 22 22

AUTRES

Correspondant du Dauphiné Libéré

Nathalie Bellon : 06 85 35 87 29

DÉCLARATION PRÉALABLE

Sandrine VANHOVE et Didier BARTHOD

19 les jardins de Noyarey
DP 11 2 0063

Abri de jardin et clôture
Accordé le 02/11

Marc ROBERT

Chemin du Souillet
DP 11 2 0064

Local à poubelles et à deux roues
Accordé le 02/11

Franck et Sonia CANNISTRARO

4 lot les Vignes
DP 11 2 0065
Modification de façades
Accordé le 02/11

Eddy QUERCIA

1180 route de la Vanne
DP 11 2 0066
Piscine sécurisée
Accordé le 02/11

Jean-François JOSSA

279 chemin du Diday
DP 11 2 0067
Modification de façades
Accordé le 09/11

Christian TERRONE Immobilier

348 et 350 chemin de Pra-Paris
DP 11 2 0068
Division parcellaire
Accordé le 09/11

Martine et Jean-Jacques HAIRABEDIAN

759 chem. des communaux
DP 11 2 0069
Clôture agricole
Accordé le 28/11

Camille MOYROUD

513 avenue Saint Jean
DP 11 2 0070
Modification de toiture
Accordé le 28/11

Camille MOYROUD

53 rue du Pailler
DP 11 2 0071
Modification de toiture
Accordé le 28/11

Steffen MICHON

366 chemin du Diday
DP 11 2 0072
Division parcellaire
Accordé le 23/11

Consorts MAGAGNIN

114 et 116 chemin de Pra-Paris
DP 11 2 0073
Division parcellaire
Accordé le 23/11

Michelle CLEMENT

526 chemin des Bauches
DP 11 2 0074
Portail et porillon
Accordé le 26/12

Guy Dauphin Environnement (GDE)

Lieu dit Cordey
DP 11 2 0075
Modification d'un portail et rénovation de dallage existant
Refusé le 26/12

David ROSSI

53 chemin de Galle
DP 11 2 0076
Véranda
En cours d'instruction

Jean MENISSIER

261 rue Léon Porte
DP 11 2 0077
Générateur photovoltaïque de 24 m²
Accordé le 16/01

Benedetta PERNIOLA

14 lot les Vignes
DP 11 2 0078
Réfection de terrasse
En cours d'instruction

Benedetta PERNIOLA

14 lot les Vignes
DP 11 2 0079
Modification de façade
En cours d'instruction

Benedetta PERNIOLA

14 lot les Vignes
DP 11 2 0080
Réfection dalle béton
En cours d'instruction

Michel RIFFARD

58 rue du 19 mars 1962
DP 11 2 0081
Générateur photovoltaïque de 26 m²
En cours d'instruction

PERMIS DE CONSTRUIRE

Michel PASQUET

Ezy
PC 11 2 0010
Extension de maison individuelle de 30m²
Accordé le 07/10

Jean-François ALBORGHETTI

148 chemin des Noyers

PC 11 2 0011
maison individuelle
Accordé le 26/09

SCI Jermat

24 route du Ruisset
PC 11 2 0012
Extension de bâtiment industriel de 99,95 m²
Accordé le 26/10

André et Michèle LENTINI

Ezy - Les Veillères
PC 11 2 0013
maison individuelle
Instruction en cours

Claude MAGAGNIN

114 chemin de Pra-Paris
PC 11 2 0014
maison individuelle
Instruction en cours

Fausto MAGAGNIN

116 chemin de Pra-Paris
PC 11 2 0015
maison individuelle
Accordé le 26/12

Vincent RIVIER

Le Poyet
PC 11 2 0016
maison individuelle
Instruction en cours

JM Noyarey - CUPANI

500 route du Ruisset, Actipole
PC 07 2 0002 M3
3 bâtiments industriels
Instruction en cours

Guy Dauphin Environnement SA

Cordey
PC 11 2 0017
Abri à matériaux
Instruction en cours

Laurent GALERA

368 chemin du Diday
PC 11 2 0018
maison individuelle
Instruction en cours

PERMIS DE DÉMOLIR

Christian TERRONE Immobilier

302 chemin de Pra Paris
Démolition d'une grange
accordé le 26/12/11

PERMIS D'AMÉNAGER

Christian TERRONE Immobilier

224 à 292 chemin de Pra Paris
8 maisons individuelles
accordé le 05/01/12

NAISSANCES

Le 7 octobre 2011,
Nathan EVAIN

Le 22 octobre 2011,
Evy BOYAT

Le 26 octobre 2011,
Sara CARDIA

Le 28 octobre 2011,
Téo LIMA

Le 4 janvier 2012,
Ryan DIEZ

DÉCÈS

Le 28 juin 2011
Félicie LEPRÊTRE
décédée à Carnon, commune de Mauguio (Hérault)

Le 21 octobre 2011
Maria LORÉ veuve RUSSO
décédée à Grenoble

Le 22 octobre 2011,
Linda JORIOZ veuve BANDET

Le 30 octobre 2011,
Louise RICHIERO veuve GAY

Le 19 novembre 2011,
Yvonne ONAVE veuve RIFFARD

Le 26 novembre 2011
Clémence ARNAUD veuve JACQUIN
décédée à Grenoble

Le 1^{er} décembre 2011
Georgette PRIMAT
décédée à Voiron.

Le 4 décembre 2011,
Maria del Carmen PEREZ veuve LORES

Le 15 décembre 2011,
Claude BERNARD-GUELLE

Le 16 décembre 2011,
Yvonne ROBICHOUX
décédé à La Tronche

Le 5 janvier 2012,
Jean RAVINET

l'agenda des manifestations

12 FÉVRIER

> **Tournoi de futsal** organisé par le Nuxerete Foot Salle. A l'espace Charles de Gaulle.

3 MARS

> **Carnaval** organisé par le Sou des écoles. Le goûter se déroulera salle Grand Veymont.

9 MARS

> **Soirée Cabaret jazz** organisée par la Société de musique de Veurey. En raison de travaux la Société de musique ne peut pas organiser sa traditionnelle soirée dansante. Pour ne pas laisser «rouiller» vos tympans, elle propose une soirée plus intimiste et une nouvelle formule : un concert-cabaret animé par le Raggy Jazz Band autour d'une assiette-apéro et des boissons.

Salle des fêtes de Veurey à 19h. Renseignements et inscriptions par courriel : ste.musicale.veurey@gmail.com

18 MARS

> **Tournoi régional de scrabble** organisé par le club de Noyarey.

29 MARS

> **Collecte de sang** de 17h à 20h salle Grand Veymont. organisée par l'Association des donneurs de sang bénévoles de Noyarey et Veurey.

7 AVRIL

> **Repas dansant** organisé par le Noyarey Football Club pour fêter les 50 ans du club.

22 AVRIL

> **Floréart**, le marché aux fleurs et aux plantes se tiendra toute la journée sur la place Victor Jat.

Evénements

26 février

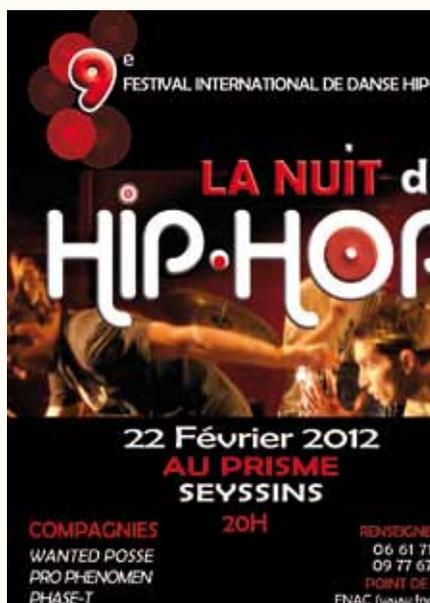
Fêtons la Saint Antoine !

La tradition a du bon !... Au cœur de l'hiver, les Nucérétains sont conviés à fêter la Saint Antoine en participant à un banquet organisé par la famille détentrice du fameux «crochon» - une brioche bénie - remis par les précédents organisateurs. Ainsi, année après année le fil de la convivialité se tisse à travers le village. Cette année, c'est la famille Boyat (Daniel et Véronique) qui sont aux manettes, en possession du crochon que leur ont confié les familles Détente et Fey. Le repas programmé le 26 février et préparé par le restaurant Les G's, se déroulera dans la salle du Grand Veymont et sera animé en chansons par des membres de la Compagnie d'art lyrique. Avant les agapes, une messe aura été célébrée en l'église Saint-Paul à 10 heures. Vous allez recevoir dans votre boîte aux lettres le carton d'invitation de la journée. ■

Les inscriptions seront à confirmer à Véronique Boyat avant le 13 février.

Tél. 06 89 12 27 89

courriel : vero.boyat@bbox.fr



9^e Festival international de danse hip-hop

Trois compagnies françaises, parmi les meilleures du moment, vont mettre le feu au Prisme le 22 février prochain pour une 9^e Nuit du hip-hop qui sera, comme les précédentes, un fabuleux moment pour découvrir les multiples facettes des danses urbaines. A l'affiche, Pro Phenomen, Phase-T et Wanted Posse, champion du monde au Battle of the year 2011. L'association Rencontres de la danse en Isère à l'origine de ce festival international de hip-hop a concocté une 9^e édition qui va ravir tous les amateurs. Si la «Nuit» est le point d'orgue du festival, le stage reste le rendez-vous incontournable pour tous les pratiquants. D'autant que cette année, l'association, dirigée par Anne-Marie Astier, a convié deux nouveaux «profs», Michel Onomo

(Aka Meech') et Laure Courtellemont, la danseuse-chorégraphe, spécialiste de dancehall qui a inventé le ragga jam et aujourd'hui dotée «d'un CV de ouf». Deux spectacles prolongeront le festival durant le mois de mars. Tandis que la scène de l'Odysée à Eybens accueillera le 6, trois compagnies locales, l'Heure Bleue accueillera le 22, dix groupes amateurs de l'agglomération grenobloise. Les danseurs souhaitant participer à cette soirée-spectacle doivent envoyer une vidéo à l'association des Rencontres de la danse en Isère avant le 29 janvier.

Réservations pour la Nuit du hip-hop (20 à 25 €) et le spectacle du 6 mars à Eybens (9 à 11 €) auprès de la Fnac. Le stage organisé du 21 au 24 février se déroulera à Seyssins. Inscription avant le 14 février.

Pour en savoir plus : 09 77 67 68 38 et 06 61 71 19 10.